



**CLIMAT, BIODIVERSITÉ
COMMENT ACCÉLÉRER
LA MOBILISATION ET L'ENGAGEMENT
À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES ?**

2^{ÈME} RENCONTRE PARTENARIALE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
LE 23 JANVIER 2025
MAISON DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MÉTROPOLE DE LYON

Le 23 janvier 2025 était organisée la deuxième rencontre entre les Conservatoires d'espaces naturels et leurs partenaires régionaux. Les enjeux :

- renforcer les coopérations et les savoir-faire,
- mobiliser les énergies afin d'améliorer la prise en compte des espaces naturels, de leur fonctionnalité et de la biodiversité.

Une journée de travail qui a réuni 70 personnes et s'est structurée autour de ce thème :

CLIMAT, BIODIVERSITÉ
***Comment accélérer la mobilisation
et l'engagement à l'échelle des territoires ?***

En voici les principaux enseignements.





CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PERTE DE BIODIVERSITÉ : UN MÊME COMBAT

Delphine Danancher, responsable scientifique au CEN Rhône-Alpes, souligne en introduction de la journée que « *le Conseil scientifique des CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes vient de valider la déclinaison opérationnelle et des principes d'actions pour l'adaptation au changement climatique de la stratégie foncière des CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes* ». Elle rappelle que la relation entre biodiversité et climat est aujourd'hui largement démontrée, qu'il s'agit d'un tout et que la détérioration des milieux naturels engage notre survie. En 2024, l'IPBES soulignait d'ailleurs que la préservation de la biodiversité était devenue un enjeu majeur. La société fait régulièrement face à de terribles événements climatiques qui sont au moins en partie la conséquence de mal-adaptation ou de non-choix. La biodiversité est le levier le plus légitime pour lutter contre le changement climatique car le plus efficace et le seul pérenne.

Yves François, président de l'Union des CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes, souligne la vocation de l'Union à favoriser l'action commune, le partage, la mutualisation et remplir des missions transversales ou d'ampleur régionale. Après une première édition en 2023, cette deuxième initiative témoigne que c'est bien dans un partenariat voulu et construit collectivement, que « *nous ferons bouger efficacement les lignes de notre écosystème régional* ». Il ajoute que « *La mobilisation des territoires est en enjeu majeur qui nous anime toutes et tous depuis longtemps. Donner envie d'agir, déclencher l'action sont toujours d'actualité et nous demandent sans cesse de nous renouveler* ». L'enjeu aujourd'hui est d'aller plus loin dans la mobilisation des acteurs des territoires, de partager le travail, de s'appuyer sur toutes les forces vives et, pour cela, de tenir compte efficacement des réalités que vivent les collectivités locales.



UNE ÉVOLUTION PROGRESSIVE VERS UNE VISION INTÉGRATIVE

Arnaud Piel, directeur régional adjoint de l'Office français de la biodiversité, retrace l'évolution de notre considération écologique avec un regard d'acteur public : « *Dans les années 70, nous parlions beaucoup d'espèces et d'espaces protégés avant d'y ajouter la prise en compte de l'activité humaine à travers les notions d'étude d'impact, d'évaluation environnementale, de séquence ERC, etc. Le Grenelle de l'environnement a été ensuite un moment clé pour passer de « patches protégés » à des notions de continuités, de fonctionnalités et pour faire évoluer la gouvernance et la manière de parler de la biodiversité. Enfin, avec la COP15, une troisième phase a vu le jour, avec la loi « climat et résilience », le Green deal européen, une planification. »*



Pour **Emmanuel Michau**, président du CEN Haute-Savoie, cette évolution est néanmoins contrecarrée par une complexification de la gouvernance. Le travail en atelier n°2 évoque aussi la complexité et l'empilement des politiques, des structures comme une entrave à l'action, pouvant conduire a minima à l'incompréhension voire à la désappropriation pour les élus locaux. Les CEN avaient d'ailleurs analysé les [démarches de concertation dans les situations complexes](#) en 2021 à travers l'édition d'un cahier technique sur le sujet.

UNE MOBILISATION AVANCÉE DES COMMUNES RURALES

Les communes rurales sont sur le pied de guerre ! Maire depuis 2020 d'une commune de 500 habitants et 5000 hectares et Vice-Présidente de l'Association des maires ruraux de France, **Fanny Lacroix** parle de l'importante concertation autour du Grand atelier de la transition écologique, pilotée au sein de l'AMRF. « *Il y avait besoin de faire émerger un récit politique avec une forme de simplicité, en mettant l'humain au centre des actions.* » Pour mettre en œuvre cette réflexion, 100 maires ont été recrutés avec un apport scientifique de Valérie Masson-Delmotte, alors coprésidente de groupe au sein du GIEC. « *Avec le Grand atelier et les 100 maires impliqués, on a construit une vraie légitimité !* » ajoute **Fanny Lacroix**.

Elle témoigne néanmoins des conditions précaires d'exercice d'un.e élu.e de commune rurale, sa difficulté à répondre aux sollicitations, à traiter les informations qui leur sont adressées ainsi que du déficit de service face aux enjeux de redynamisation du territoire rural. Elle évoque également la forte disparité dans les sujets traités par les EPCI ruraux vs les métropoles.

Quelle échelle pour une bonne mobilisation ?

La plus cohérente pour Arnaud Piel est l'échelle de proximité du « territoire ». Elle fait aujourd'hui consensus dans l'approche publique. Pour être plus précis, c'est le bassin de vie qui fait sens pour mobiliser et agir localement. Il est néanmoins souligné l'imbrication quasi systématique de diverses échelles de travail.



Nicolas Fieulaine, chercheur en psychologie sociale à l'Université Lyon II et enseignant à SciencePo Lyon, confirme qu'en dehors de diverses métropoles accompagnées par les laboratoires de sciences sociales, les communes rurales n'ont, elles, pas les moyens de trouver ce type d'appuis alors que les enjeux d'appropriation des éléments du patrimoine sont bien là.

La citation à retenir du grand atelier de l'AMRF

« Nous réaffirmons l'importance de préserver et favoriser le développement de la biodiversité. C'est un enjeu majeur à partager au plus vite avec l'ensemble de la population. Pour rendre cela possible, nous devons convaincre la population (écoles, entreprises, élus, etc.) de l'intérêt de protéger la biodiversité. Il faut donner envie d'agir, voire contraindre. Nous considérons qu'il y a une urgence à agir pour la sauvegarde de la biodiversité : préserver la biodiversité c'est protéger la ruralité. »

LA NATURE FONDATRICE DE SOLUTIONS

L'atelier n°1 de l'après-midi est revenu sur cette notion de solution fondée sur la nature : un co-bénéfice qui induit des gains pour la société (on parle de service écosystémique), et ces gains sont à la fois sociaux et pour la biodiversité. Six types de gains sociaux sont identifiés, souvent cumulés :

- l'approvisionnement en eau,
- la diminution des risques naturels,
- le développement socio-économique,
- la santé humaine,
- la sécurité alimentaire,
- et le changement climatique.

La mise en œuvre des solutions fondées sur la nature venant du territoire, des collectivités, le système présente la particularité d'être à la fois montant et descendant, un point de départ essentiel pour un beau récit territorial.



« PULL MARKETING » VS « PUSH MARKETING »

Face au constat d'insuffisance de mobilisation sur les territoires, que peut-on alors mettre en œuvre ?

Cette référence au marketing, proposée par **Arnaud Piel**, est reprise plusieurs fois. Mettons aux oubliettes notre attitude de « donneurs de leçon » (push marketing – on pousse, on impose le produit à notre cible, sans l'adapter) et priorisons un pull marketing, une incitation des personnes cibles à venir travailler elles-mêmes le produit à leurs besoins. En d'autres termes, il faut changer de posture ! C'est l'un des points clés ressorti aussi des ateliers 2 et 3. On ne passe pas assez de temps à écouter les élus, les entreprises et les habitants. **Arnaud Piel** parle de postures ressenties comme encore trop péremptoires face à ces publics locaux.

A propos d'écoute, **Nicolas Fieulaine** propose une solution : « *La meilleure communication est de se taire (et donc d'écouter).* »

Et au-delà de l'écoute, « *Il faut [aussi] être capable de faire un pas de côté pour mobiliser les acteurs* ». Le pas de côté c'est particulièrement l'ouverture vers d'autres préoccupations territoriales, d'autres patrimoines que l'objet initial de notre requête. L'exemple du projet « Sur les traces de l'Allier » est pris en référence, dans lequel la notion de patrimoines a été considérée de manière large et a permis une adhésion forte des populations... à préserver une rivière vagabonde et mal maîtrisée.

Pour certains, « *le 1er levier pour mobiliser les élus, il n'est pas chez les élus, il est chez nous* », dans notre capacité à faire de l'environnement sans parler d'environnement, à s'intégrer dans de véritables projets de territoire.

Marie Gourbesville, responsable du service « appui aux collectivités » du CEN Haute-Savoie, décrit la manière dont les CEN se sont organisés pour chercher à mobiliser et accompagner les collectivités locales. Cette animation territoriale constitue un travail quotidien, partenarial, nécessitant une vision plus systémique mais encore insuffisante en interne en termes de pull marketing.

Et en termes d'outils nécessaires ?

On ne manque pas d'outils pour agir, dit Arnaud Piel. Le sujet est peut-être plus lié à leur cohérence, leur mise en synergie et leur lisibilité pour les acteurs du territoire. Le CRTE est cité durant la journée. Il permet de territorialiser à l'échelle d'un bassin de vie et de rassembler progressivement dans un même cadre les politiques publiques portées par les différents ministères et leurs opérateurs (ANCT, ADEME, Cerema, OFB, Agence de l'eau, établissements publics fonciers, ARS...). Ainsi, le CRTE favorise une mobilisation plus lisible des moyens de l'Etat destinés à accompagner les collectivités.



Marie Gourbesville intègre les notions de beauté, de plaisir, d'émotions comme des éléments clés qui entrent de plus en plus dans la perception qui est donnée autour des projets portés par les CEN. Aujourd'hui ce sont 127 collectivités accompagnées à travers des partenariats dynamiques et 43 qui bénéficient ainsi de financements supra-locaux ainsi que 109 engagements contractuels avec un CEN. Une vaste partie du territoire régional est couverte par leur action, très majoritairement des intercommunalités.

Enfin, les exemples qu'elle évoque affichent clairement une capacité à animer le territoire sous la forme d'aide à la planification, d'apport de connaissance ou de démarches citoyennes, ludiques.

COMPRENDRE LES DIFFICULTÉS DU PASSAGE À L'ACTION

Pour aller plus loin, **Nicolas Fieulaine** apporte un éclairage sur les difficultés de passage à l'action. Selon lui, la biodiversité nous met en « challenge », il convient de s'emparer du sujet avec comme enjeu l'idée de basculer du penser au faire. Pour nous, c'est simple (ou presque) : on sensibilise. Pour lui et pour la psychologie sociale, « *Quand on sensibilise on enlève des couches de protection à l'individu, couches qu'il s'était élaborées. L'individu vit donc une intrusion. Et si on enlève les couches trop vite on engendre des réactions douloureuses. Aussi est-il nécessaire d'accompagner [la personne] par la REcréation de couches de protection.* » Le changement climatique et la perte de biodiversité seraient-ils sources d'angoisses ? Ou plutôt est-ce l'urgence de réagir et notre manière de sensibiliser à ce sujet qu'il est important de repenser différemment ?

Les freins à l'action sont complexes. **Nicolas Fieulaine** cite ce qu'il appelle pour occasion les dragons de l'inaction :

- 1. La distance psychologique**, le fait qu'on pense à partir de soi et à l'instant présent, avec une difficulté permanente à se projeter vers un ailleurs, que ce soit dans l'espace, dans le temps et vers les autres. Quand l'insécurité (évoquée plus haut) est d'ailleurs trop présente, nous n'arrivons pas à nous projeter, des enfants allant jusqu'à ne plus voir le futur. L'accompagnement au changement serait alors de faire attention à ne pas créer de l'anxiété supplémentaire.
- 2. Les émotions**, les multiples colères, les ressentis. Les fresques du climat, par exemple ont, pour lui, des effets contreproductifs, constatés notamment auprès d'étudiants, en raison de l'ampleur des émotions provoquées, que le manque de solution peine à atténuer. Ce sont aux animateurs des fresques de savoir reconnaître les émotions et savoir réagir en fonction.
- 3. Les représentations**, la force des images, à l'exemple du marketing en faveur de SUV appuyé sur la maîtrise de la nature comme élément / danger à dompter... Cette volonté de maîtrise est par exemple antagoniste à la création d'un jardin où l'on n'y ferait rien, aucune taille.





Difficile ainsi de toucher un public avec une eau parfaitement bleue, image de celle parfaitement maîtrisée qui coule du robinet alors que l'on tente de sensibiliser sur des milieux humides fragiles (sauvages et indomptés).

Reprenant une intervention d'Arnaud Piel, **Nicolas Fieulaine** évoque également la dimension sociale trop souvent oublié dans le cadre de la transition écologique : comment des personnes en situation de grande précarité, obligées de vivre au jour le jour, pourraient-elles se projeter sur la crise environnementale et l'action à moyen et long terme ?

Le pas est dur à franchir pour enclencher le passage à l'action, il nécessite un regard différent, voire de croiser les regards et cela génère parfois une latence et même un certain décrochage que relève **Nicolas Guillaume**, directeur du CBN Massif central, lors des débats.

RALENTIR POUR MIEUX ACCÉLÉRER LA TRANSITION

C'est peut-être le premier conseil à faire ressortir : « *Pour accélérer la transition écologique, il faut ralentir ! Il faut accepter de ne rien faire pendant un temps.* » C'est ce que propose **Nicolas Fieulaine**, complétant son propos par un besoin d'auto-surveillance pour éviter de se précipiter à nouveau.

Un des retours de l'atelier 1 va dans ce sens : « *La solution de mise en œuvre vient des territoires* » ; il faut laisser le temps qu'elle se construise, de l'impulsion initiale jusqu'au partage. C'est aussi un des éléments de débat final « Prendre le temps que l'autre accepte de faire un pas dans la compréhension mutuelle. ». Pour **Arnaud Piel**, « *On perd du temps à aller trop vite* » en aboutissant notamment à des situations de blocage empêchant tout dialogue et engendrant de grosses remises en cause ou retards. Ce qu'on perd c'est la possibilité de se voir ; il faut recréer des espaces et des temps de discussions. Néanmoins, **Nicolas Guillaume** souligne les injonctions contradictoires, liées aux règles administratives, à l'obtention compliquée de budgets qui imposent d'agir vite. **Didier Château**, directeur d'AURA EE, alerte aussi sur l'espoir vain de bénéficier de financements pour... prendre son temps. À cela s'ajoute le besoin d'apprendre à travailler dans un monde en crise, ce qui ne nous incite guère à prendre son temps.

Eh oui, Paris ne se construit pas en un jour, la concertation locale et les projets intégratifs non plus !

Alors quel récit construire ?

Cette notion de « récit » suscite quelques divergences de points de vue.

Construire de manière collective un récit paraît évident. Il s'agit alors d'intégrer les acteurs du territoire dans l'élaboration d'un optimisme commun qui fasse sens en matière de transition écologique. Ensuite, savoir adapter ce récit en fonction du territoire, selon ses caractéristiques, ses envies, c'est un gage de réussite. Néanmoins, Nicolas Fieulaine n'est pas serein quant à la multiplication de récits. Il cite Bourdieu « La vie se fait aussi au présent continu ». Pour lui, les vies traumatisées, précaires ne peuvent pas s'insérer dans cette notion moderne de récit, pas plus dans la notion de projet. Il parle plutôt d'optimisme au présent. Plutôt que la notion de récit unique de la transition écologique, Arnaud Piel évoque l'idée d'imaginaire collectif et l'importance de ne pas enfermer par un récit les acteurs ou territoires dans des solutions qui ne leur conviennent pas (exemple des milieux ruraux et de la mobilité douce).

La biodiversité restera là-dedans un atout qui fait sens dans une approche beaucoup plus sociétale.

FAIRE CONNAISSANCE ET INSTAURER LA CONFIANCE

Fanny Lacroix narre le passage à l'action, à la ré-action, à Chatel-en-Trièves : l'annonce de la fermeture de l'école dans le village voisin, le sursaut de la population « *On a le droit d'exister même quand on est petit !* », puis le « faire village ensemble », le sauvetage de l'école, l'ouverture d'un café-épicerie, l'ouverture à tous de la cantine... Elle conclut sur un mot : la confiance.

C'était aussi l'un des points clés ressortis de l'atelier n°3 : instaurer la confiance. Les participants proposent la création de moments conviviaux pour cela, l'apport de regards extérieurs pouvant aussi entériner une solution. A la confiance est associé le besoin de stabilité, le rôle clef de l'animateur pour créer les conditions de confiance.

Ce n'est pas gagné ! Le constat formulé par l'atelier n°2 est amère : « *un langage trop technocratique, une connaissance voire une passion des enjeux techniques doublée d'une méconnaissance voire d'une inculture des techniques et sciences sociales permettant le dialogue* ». On en revient au temps d'écoute en amont avant de proposer un service tout fait, et au besoin d'adapter notre projet en l'ouvrant aux attentes et aux autres acteurs.

SAVOIR MOBILISER

Non seulement il y a une manière de faire mais aussi le besoin d'être plus inclusif.

. **Sur la manière de faire**, la posture neutre de l'animateur est mise en avant, capable d'impulser une intelligence collective. L'animation participative, l'écoute active, l'assurance que tout le monde puisse s'exprimer, une bonne identification des acteurs impliqués, la bonne définition du mode d'information et de son contenu, etc. sont des éléments déterminants de la manière d'être aguerri pour la mobilisation. **Marie Gourbesville** évoque des expériences autour de problématiques liées au castor, aux inondations, où le CEN a pris une posture d'animateur neutre.

A cela plusieurs autres éléments sont ajoutés : le souci d'aller au-delà des échéances électorales, le besoin de proposer une approche de type « pairs à pairs », des rencontres entre élus pour qu'ils partagent leurs expériences... L'élu-tours réalisé dans le cadre du plan Rhône-Saône est cité en exemple. « L'appropriation par la démonstration » ressort pour embarquer les acteurs, montrer que d'autres l'ont fait, se sont engagés et c'est une réussite.





Nicolas Fieulaine nous alerte sur le fait que le consensus n'est pas la solution. Tout ne pourra pas être consensuel et il convient plutôt de rechercher ce qui nous lie dans le récit qu'on construit. La notion d'espace public, par exemple, est un lien, ou encore des éléments de patrimoine, des faits d'histoire.

. **Sur la manière d'élargir la mobilisation**, le témoignage de **Fanny Lacroix** est éloquent quant à l'importance de « *la force citoyenne* » et sur « *le besoin de cultiver cette notion de communs qui nous amène à la transition écologique, du four banal à la pratique des alpages [dans le Trièves].* » Pour elle, l'alimentation et le patrimoine sont particulièrement des thèmes porteurs pour créer du lien, pour mobiliser les citoyens. Chacun doit s'y mettre et c'est à nous de favoriser l'implication collective à travers les projets, que dis-je, les imaginaires collectifs que nous impulsions. « *On a sans doute négligé le modèle social de la transition écologique* » interroge **Arnaud Piel**. Coordinatrice de l'URCPIE, **Gaelle Grattard** parle de redonner aux habitants du pouvoir d'agir à travers des actions concrètes alors qu'**Emilie Barat-Duval**, coordinatrice de REE Auvergne, considère être passée d'un métier d'éducation à la nature à celui d'accompagnement à l'action.

Il faut par exemple être capable de proposer des temps de fête, de célébration et de valorisation des actions favorables à l'environnement en mobilisant les habitants afin d'être visible par les élus. Autre exemple cité en atelier : le Parlement de la Loire pour faire remonter et partager des Imaginaires.

La transition écologique serait-elle avant tout une histoire de lien social ?

MONTER EN COMPÉTENCES ET COLLABORER ENTRE STRUCTURES

Parmi les conclusions de l'atelier n°1, il est nécessaire de monter en compétences, donc de se former en conséquences : sur la chaîne de décision (avec l'enjeu de mieux connaître les acteurs des collectivités et d'identifier les bons interlocuteurs), sur la méthode d'approche et les solutions techniques adaptées...

L'évolution fondée sur la nature : Il est nécessaire de penser des modes de gouvernance et des méthodes de travail différents, d'adopter une vision transversale vs le travail en silos. Une dose d'écoute active ne fera pas de mal non plus. **Arnaud Piel** évoque La typologie des espaces ruraux produite par la SCOP Acadie et éditée par l'ANCT en 2023, une aide précieuse pour comprendre les enjeux spécifiques au territoire et adapter notre récit.



Rien de tel pour accumuler des compétences et faire les bons choix que de coopérer, de travailler plus de manière collective. C'est le souhait exprimé par **Marc Meyer**, Directeur délégué environnement, risques et numérique au Cerema. L'idée est réaffirmée dans le débat avec la volonté qu'au-delà des discussions entre techniciens soient montés des projets communs. Des projets systémiques qui feront sens et emporteront l'adhésion des élus. Le projet Life Biodiv' est cité comme guichet unique d'accueil pour les collectivités territoriales. L'idée va plus loin : les coopérations entre acteurs de l'ingénierie territoriale peuvent apporter de vrais services collectifs adaptés aux besoins des élus et faciliter le traitement des complexités. Et quand on parle de biodiversité, ce n'est pas toujours simple...

FINALEMENT, LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EST-ELLE ENGAGÉE ?

Arnaud Piel apporte cette bonne nouvelle : « *Si ça coince, ça grogne, ça bloque... c'est sans doute qu'on rentre concrètement dans la transition écologique !* ». **Nicolas Fioulaine** le confirme en soulignant que les sociologues parlent de « l'effet joule » qui accompagne nécessairement les changements dans la société. **Arnaud Piel** souligne le fait que la réalité du changement climatique est dorénavant intégrée au débat public : « *On ne parle plus beaucoup de risque climatique, on vit dorénavant le changement climatique dans les territoires souvent par des épisodes extrêmes* ». Depuis quelques années, il constate également que le terme de « contraintes environnementales » systématiquement associé à la biodiversité est dorénavant concurrencé dans la parole publique par la notion de solution : « *Le fait que la nature puisse être une solution et un atout au service des territoires face aux défis actuels fait de plus en plus consensus* ». De gros efforts sont également faits au niveau de l'action publique pour essayer de répondre aux besoins concrets des acteurs (voir les démarches du plan régional d'action biodiversité). Il ajoute l'idée de voir émerger un jour un service public de la transition, en écoute et en soutien aux projets des territoires, ce qui supposera sans doute d'inventer dans la conduite des politiques publiques des mécanismes et des espaces d'écoute et de valorisation des solutions, des idées suscités par les entreprises et les acteurs locaux.



Fanny Lacroix marque ce passage à l'action par le fait de ne plus exprimer le besoin d'employer l'expression de transition écologique, le besoin d'y revenir étant pour elle un retour en arrière. Alors, si jamais vous avez lu ces mots dans ces quelques pages, c'est qu'il faut encore faire un effort, un effort collectif.

S'il y avait un dernier propos à retenir de la journée, empruntons-le au président de l'Union des CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes, **Yves François** : « **On ne lâche rien !** ». En fait, c'est déjà un emprunt à **Heidi Sevestre**, marraine du CEN Rhône-Alpes et largement embarquée dans l'aventure de la transition écologique, mais ça fait toujours du bien de l'entendre.

Organisation :

Union des CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes

2 rue des Vallières 69390 Vourles

coordination@urcen.fr

et la cellule opérationnelle « communication » des 6 CEN

Édition février 2025

